



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

déchets ménagers

Question écrite n° 82972

Texte de la question

M. Yves Cochet attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur le problème du tri sélectif. D'après les statistiques d'Eurostat (2007), la France incinère 36 % de ses déchets municipaux, en enfouit 34 %, en recycle 16 % et en composte 14 %. En comparaison, la Belgique en recycle 39 % et en composte 23 %, l'Allemagne en recycle 46 % et en composte 18 %. L'Italie composte beaucoup plus que la France : 33 % de ses déchets municipaux. Cette enquête a été initiée au moment du scandale des poubelles de tri dans le métro parisien. Récemment mise en place, elle serait apparemment inutile puisque le contenu des poubelles de tri serait mélangé avec celui des poubelles d'ordures de la Mairie de Paris. Il n'existe pas de chiffres, ni de données officielles sur ce genre de dysfonctionnement. En Suède par exemple, ce sont les éditeurs de ces journaux (dont le "journal" Métro) qui financent leur collecte dans le métro en disposant des bennes (qui servent au passage de support publicitaire) dans les stations. Il lui demande quelle est la quantité de déchets liés à la presse gratuite distribuée dans le métro et d'interpeller les entreprises qui l'éditionnent et la distribuent. D'après l'étude de caractérisation des ordures ménagères menée par l'ADEME, seulement 50 % des déchets concernés par les consignes de tri en France sont effectivement triés. Il lui demande également quelles sont les mesures prises pour endiguer ce type de dysfonctionnement.

Données clés

Auteur : [M. Yves Cochet](#)

Circonscription : Paris (11^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82972

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 juillet 2010, page 7461

Question retirée le : 13 décembre 2011 (Fin de mandat)